

Ces collections devraient rester plusieurs jours exposés pour permettre au public de s'instruire.

La société d'horticulture de l'Islet est la seule société dans cette province qui offre des prix pour ces collections. Les prix offerts pour les paniers et boîtes à fruits les plus avantageux pour la vente des fruits, ont attiré notre attention. Rien de mieux que les paniers et boîtes exhibés, ils sont propres, économiques et faciles à transporter, (il y a ventilation pour les fruits), et permettent au producteur de vendre directement au consommateur, etc., à un prix plus élevé. La société d'horticulture de L'Islet devance encore les sociétés même provinciales sur ce point important.

L'apiculture n'est pas négligée par les horticulteurs du comté de l'Islet. Deux exposants nous y ont fait goûter du miel exquis et montré les ruches avec leurs habitantes qui l'ont confectionné.

Courage! horticulteurs du comté de l'Islet. Vos travaux sont utiles, non seulement pour vous mais pour toute la province, et vous avez des titres à la reconnaissance de tous les habitants de la région relativement reculée au nord de la partie-est de la province de Québec.

J. C. CHAPAIS.

La Gazette des campagnes.

Le vétéran du journalisme agricole dans la province de Québec, par rang d'âge, *La Gazette des campagnes*, vient d'entrer dans sa vingt-quatrième année d'existence. En nous l'annonçant, *La Gazette*, nous indique un triste état de choses. Dans une province essentiellement agricole, où l'agriculture est malheureusement fort arriérée, et où conséquemment, la classe agricole a grand besoin de s'instruire dans l'art difficile de l'agriculture, un journal agricole est hors d'état de se maintenir au moyen de ses seuls abonnés. Nous disons que cela indique un triste état de choses, car c'est la marque d'une grande apathie chez nos cultivateurs. Dans la province voisine, Ontario, nous connaissons un journal d'agriculture qui compte vingt mille abonnés, mais, aussi, cette province présente un tout autre aspect, au point de vue agricole, que notre province de Québec.

Secouons notre apathie, amis cultivateurs. Renseignons-nous auprès de ceux qui savent plus et mieux que nous, et pour cela, lisons leurs écrits, méditons les, mettons-les en pratique, et faisons en notre profit, au lieu de dire d'avance sous l'influence du parti pris, du préjugé et de la routine, que la théorie en agriculture ne vaut rien, et qu'un principe d'agriculture parcequ'il est écrit, cesse d'être un bon principe.

D'après les lignes que nous venons de tracer, notre confrère de la *Gazette* pourra conclure qu'il a toutes nos sympathies et que nous lui souhaitons une vie longue et prospère dans le journalisme agricole.

J. C. CHAPAIS

Concours de labour de district.

M. Beauchamp, M. P. P., et secrétaire de la société d'agriculture des Deux-Montagnes, propose depuis deux ans aux sociétés d'agriculture des comtés environnants un concours de labour. Cette belle idée mérite de recevoir un appui chaleureux du public agricole. Espérons que M. Beauchamp saura faire valoir sa proposition jusqu'au parlement et que les nouveaux élus montreront l'intérêt qu'ils portent à l'agriculture en faisant en sorte qu'une aide provinciale soit accordée, lors de la prochaine session du parlement, à Québec, aux concours de labour de district. Non, à notre avis, ne stimulerait plus les progrès agricoles que ces grands concours, se faisant, à tour de rôle, dans les principaux centres d'agriculture, tantôt dans un comté, tantôt dans un autre.

E. A. BARNARD,

ARBORICULTURE.

DU SOIN DES ÉCORCES.

L'écorce ou *système cortical* qui recouvre le bois, est formée de couches d'un tissu fibreux, le *liber*, recouvertes dans leur jeunesse, d'une couche de tissu cellulaire qu'on appelle l'*épiderme*.

Le liber est composé de canaux ou vaisseaux par lesquels la sève élaborée dans les feuilles descend jusqu'aux racines provoquant l'émission de nouvelles radicales.

Dans sa marche, la *sève descendante* ou *cambium* forme de nouvelles couches de bois et aussi de nouvelles couches de liber, avec cette différence que, dans le bois, la couche la plus nouvelle est toujours la couche extérieure, tandis que dans l'écorce, la couche la plus récente est la couche intérieure.

Les fentes de l'écorce servent d'asile aux insectes pour s'y réfugier et y déposer leurs œufs.

Il faut détruire tous les parasites animaux ou végétaux.

Le moyen le plus efficace, c'est le grattage de l'écorce. Il faut râcler avec soin les écorces durcies et recueillir, pour les brûler, les résidues avec les insectes et les œufs qu'elles renferment, les lichens, les mousses, etc.

Le grattage fait découvrir des chancres dont souvent rien ne trahit la présence, et surtout des vers qui, tantôt creusent dans la partie saine de l'écorce des galeries sinuées, tantôt s'établissent en un point où ils font des plaies qui grandissent de jour en jour. Leurs ravages sont tels que la mort d'une branche, et quelquefois celle de l'arbre en est la suite. Pendant le cours de la végétation, sur les arbres vigoureux, le mal est moins sensible parce que l'arbre répare en partie les tissus dévorés; mais, en hiver, les ravages s'étendent de plus en plus, en sorte qu'au printemps un grand nombre de canaux se trouvent détruits. La végétation languit à son début, les fleurs n'ont pas la nourriture suffisante, les fruits ne nouent pas, le prolongement des branches est maigre, les feuilles petites et moins nombreuses, on un mot le végétal souffre dans toutes ses parties essentielles, il a moins de force pour combattre le fléau qui l'épuise, et, à la longue, triomphe de lui.

Les chancres agissent comme les vers et leur action est tout aussi meurtrière. Ils ne sont pas rares sur les vieux arbres où ils sont souvent aussi nombreux qu'étonnés.

Il faut, avec la serpe, enlever jusqu'au vif toute la partie malade, et recouvrir la plaie avec un mastic. Sur l'écorce coupée net, il se formera un bourrelet qui ira grandissant jusqu'à ce que la plaie soit entièrement couverte. Il serait dangereux de mettre les tissus à nu quand la gelée est à craindre; aussi pour faire cette opération comme pour toutes les autres, dont j'aurai à parler, dans lesquelles l'écorce doit se reformer sur la partie coupée, il faut attendre le mois de mars. La couche intérieure du bois, n'ayant subi les influences délétères ni de la pluie, ni du soleil, ni de la gelée, se recouvre promptement, surtout si on a la sage précaution de la protéger par un mastic. C'est toujours avec un mastic que l'on doit couvrir la plaie de l'écorce mise à nu.

On peut se servir, soit de l'onguent de Saint-Fiacre que l'on forme d'un mélange de boue de vache et d'argile triturée avec des balles d'orge ou de blé, soit d'un mastic que l'on compose avec 28 parties sur cent de poix de Bourgogne, 28 de poix noire, 16 de cire jaune, 12 de suif et 14 de cendres tamisées. Quand les parties de ce mélange sont bien fondues, on répand le mastic en galette sur le sol. Il se conserve indéfiniment.